



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/03/16

Reçu en Préfecture le : 31/03/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mardi 29 mars 2016
D-2016/114

Aujourd'hui 29 mars 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Vincent FELTESSE

Ilot Armagnac. Aménagement d'une médiathèque et d'un gymnase. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations n° D-2012-284 du 29 mai 2012 et n° D-2013-176 du 25 mars 2013, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour l'aménagement d'une médiathèque et d'un gymnase à l'Ilot Armagnac pour un montant total de 2 363 291,40 € HT.

Un premier avenant de travaux portant sur des modifications techniques concernant la sécurité incendie et l'aménagement intérieur a été signé pour un montant de 19 284,91 € HT, et porte le montant global des marchés à 2 382 576,31 € HT.

Des modifications et améliorations techniques font l'objet d'un deuxième avenant d'un montant de 8 682,07 € HT qui a été validé par délibération n° D-2013/559 en date du 23 septembre 2013 et a porté le montant global des marchés à 2 391 258,38 € HT.

Afin de faire suite aux intempéries de Juillet 2013 et répondre aux évolutions techniques demandées par les maîtres d'ouvrages, des modifications aux marchés de travaux s'avèrent nécessaires. Le montant de celles-ci s'élève à 244 884,37 € HT portant ainsi le montant global des marchés à 2 636 142,75 € HT.

Les marchés de travaux concernés par ces modifications doivent être modifiés en conséquence :

Lot 01 – Plâtrerie – Faux plafonds - Isolation
Marché n°2012-291 - Entreprise MAINVIELLE

- Remise en état du chantier suite au dégât des eaux de Juillet 2013
- Dépose et repose de cloisons y compris isolant
- Nettoyage du site

	Montant en € HT	Augmentation
Montant de base	522 290,10	
Montant Avenant n° 1	937,57	
Montant du présent avenant	113 731,47	
Nouveau montant marché	636 959,14	+ 21.95 %

Lot 02 - Serrurerie - Menuiserie Métallique
Marché n°2012-292 - Entreprise GF3M

- Fermeture et mise en sécurité d'une coursive
- Suite au sinistre :
 - Stores occultation à changer
 - Porte coupe-feu à changer
 - Diverses reprises de peinture antirouille

	Montant en € HT	Augmentation
Montant de base	345 266,26	
Montant Avenant n° 1	17 107,02	
Montant Avenant n° 2	3 702,00	
Montant du présent avenant	37 623,25	
Nouveau montant marché	403 698,53	+ 16.92 %

Lot 04 – Revêtement sols - Faïence
Marché n°2012-294 - Entreprise PLAMURSOL

- Plus value pour fourniture et pose de revêtement caoutchouc dans circulation techniques de la médiathèque

	Montant en € HT	Diminution
Montant de base	119 407,59	
Montant Avenant n° 1	- 3 366,71	
Montant du présent avenant	1 200,00	
Nouveau montant marché	117 240,88	- 1,81 %

Lot 05 – Peinture**Marché n° 2012-295 - Entreprise SOPREA**

- Plus value faux plafond et peinture cage escalier
- Suite au sinistre :
 - Reprise peinture sur doublages périphériques du gymnase
 - Rafraîchissement du R + 1

	Montant en € HT	Augmentation
Montant de base	103 026,46	
Montant Avenant n° 1	3 144,92	
Montant du présent avenant	4 000,00	
Nouveau montant marché	110 171,38	+ 6.93 %

Lot 08 - Electricité**Marché n° 2012-298 - Entreprise CENERGIA**

- Plus values pour mise à la norme de l'éclairage de la salle de sport
- Suite au sinistre :
 - Dépose des équipements détériorés
 - Contrôle état de fonctionnement des luminaires, des blocs de secours
 - Remise en état de l'armoire électrique

	Montant en € HT	Augmentation
Montant de base	256 663,60	
Montant Avenant n° 1	3 021,93	
Montant Avenant n° 2	1 835,16	
Montant du présent avenant	43 234,02	
Nouveau montant marché	304 754,71	18,74 %

Lot 09 – Chauffage/ventilation/Plomberie sanitaire**Marché n° 2012-299 - Entreprise BOBION & JOANIN - PINHEIRO**

- Suite au sinistre :
 - Remplacement de nombreux appareils: anti tartre électronique, filtres, compteur énergétique

	Montant en € HT	Augmentation
Montant de base	640 000,00	
Montant Avenant n° 1	5 310,34	
Montant du présent avenant	41 032,63	
Nouveau montant marché	686 342,97	7,24 %

Lot 10 – Appareil élévateur**Marché n° 2012-300 - Entreprise CFA**

- Suite au sinistre :

- o Remplacement de nombreux appareils pour la remise en état de l'ascenseur: carte électronique, stop de cuvette, poulie tendeuse, régulateur.

	Montant en € HT	Augmentation
Montant de base	45 150,00	
Montant du présent avenant	4 063,00	
Nouveau montant marché	49 213,30	9 %

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, après avis de la commission d'appel d'offres réunie le 15 décembre 2015, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer les avenants précités correspondants aux marchés en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, fonction 411 – compte 2313

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mars 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE